

RECOMMANDATIONS DE CALCUL POUR VÉHICULES DE VIDANGE (POMPAGE) 2026

1. Prix indicatifs pour véhicules de vidange (pompage) avec technologie en assainissement (hors TVA)

Véhicule de vidange 2 essieux	tarif horaire CHF 232.00 à 278.00
Véhicule de vidange 3 essieux	tarif horaire CHF 264.00- à 290.00
Véhicule de vidange 4 essieux	tarif horaire CHF 278.00 à 321.00
Véhicule de vidange 5 essieux	tarif horaire CHF 314.50 à 332.00

2. Supplément pour véhicules spéciaux

Véhicules combinés / récupération de l'eau / installation de prétraitement	tarif horaire CHF 37.50 à 83.00
--	---------------------------------

3. Supplément sur la tarification horaire ou kilométrique

Répercussions de la RPLP

Véhicules de 2 à 5 essieux	tarif horaire CHF 11.50 à 18.00
----------------------------	---------------------------------

4. Suppléments pour services accessoires et prestations spéciales

4.1 Technologie en assainissement CFC / Agent d'entretien en assainissement AFP	tarif horaire CHF 84.50 à 129.00
4.2 Document de suivi OMoD / attestation de pesage	prix forfaitaire CHF 25.50 à 30.00
4.3 Equipement SDR/ADR (en plus du tarif en vigueur)	par heure 10%
4.4 Urgences, indemnités par intervention	prix forfaitaire CHF 87.00 à 149.00
4.5 Travail de nuit, le dimanche et les jours fériés Lundi-samedi: le soir après 20h00 jusqu'au matin avant 06h00 et le samedi jusqu'à 20h00 = 50% de majoration sur les frais du personnel. Week-end: le samedi soir après 20h00 jusqu'au lundi 06h00 = 100% de majoration sur les frais du personnel. Ce règlement est aussi valable pour les jours fériés. Les suppléments se calculent sur le tarif horaire, les taxes de décharge et de traitement sont exclues.	

5. Prix du travail à la tâche ou par roulement

Le prix du travail à la tâche peut être calculé sur la base des taux ci-dessus.
Si pour des raisons impossibles à déterminer au préalable un temps de travail plus élevé est nécessaire, il convient d'appliquer le tarif horaire.

6. Taxes de décharge et de traitement des boues

Celles-ci sont facturées en fonction des frais.

7. Conditions générales

Les taux s'entendent toujours sans taxe de décharge et de traitement.
Les factures sont payables net dans les 30 jours, sans déduction.
La TVA de 8.1% n'est pas incluse.